JANIN.

Reflexions sur le triste
Sort de Personnes enterrées
vivantes.

1772.

30261/B

C.xvi f 18

6/-

LBG

Cyf 72-259

# RÉFLEXIONS

## SUR LES CAUSES

*De la Mort subite & violente, &c.*

# RÉFLEXIONS

SUR le triſte Sort des Perſonnes, qui ſous une apparence de mort, ont été enterrées vivantes; & ſur les Moyens qu'on doit mettre en uſage pour prévoir une telle mépriſe;

*OU*

# PRÉCIS D'UN MÉMOIRE

SUR les Cauſes de la Mort ſubite & violente: dans lequel on prouve que ceux qui en ſont les Victimes, peuvent être rappellés à la vie.

*Par M.* JANIN, *Maître en Chirurgie, Oculiſte de la Ville de Lyon, & du College Royal de Chirurgie de Paris, ancien Chirurgien Aide-Major des Armées du Roi, Membre de pluſieurs Académies Royales, &c. &c.*

Tous les hommes y ont un égal intérêt.
*Le Chancelier Bacon.*

*A PARIS,*
Chez P. FR. DIDOT le jeune, Libraire de la Faculté de Médecine de Paris.

M. DCC. LXXII.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

# A LA PATRIE.

*Vous êtes en droit, MA CHERE PATRIE, d'exiger de chacun de nous le tribut de nos veilles & de nos travaux : l'hommage que j'ai l'honneur de vous faire de cet Eſſai, n'eſt donc pas une adulation, mais le produit de ce qui vous eſt dû. Daignez ſeulement y appercevoir mon zèle à vous ſervir.*

*Qu'il ſeroit flatteur pour moi ſi cet Opuſcule pouvoit fixer votre attention. L'objet que j'y traite la*

*mérite ſans doute, puiſqu'il s'agit de rappeller à la vie des malheureuſes victimes que nos préjugés abandonnent aux horreurs de la mort.*

*Le voile qui couvre les vérités eſt donc bien difficile à déchirer? puiſqu'il a fallu les efforts de tant de ſiecles pour connoître la cauſe de la mort des Noyés, & les moyens qui conviennent pour les rappeller à la vie. Nous ſommes les Témoins de cette eſpece de réſurrection; mais, par une fatalité déplorable, nous n'avons pas porté plus loin nos vues d'humanité. Il étoit cependant naturel de croire que cette découverte nous eût conduit prompte-*

*ment à celle de ranimer les Perſonnes dont l'état eſt analogue à celui des Noyés. Notre peu de réflexion a été tel qu'on n'y a pas penſé juſqu'à ce moment. On a indiqué ſeulement, pour s'aſſurer de l'état de mort, de faire des inciſions aux parties inférieures, mais le fluide ſenſitif eſt alors trop engourdi pour en reſſentir les atteintes : de cette inſenſibilité, on a conclu qu'un homme en cet état étoit ſans reſſource, & qu'il falloit le deſcendre dans le tombeau. On n'auroit certainement pas tiré une telle conſéquence, ſi on eût fait attention à bien des exemples que nous avons de pluſieurs Paralytiques qui ſe ſont*

*brûlés ſans s'en appercevoir, que par l'odeur qui frappoit leur odorat ; ce qui prouve que les inciſions ſont inſuffiſantes pour rappeller un homme à la vie : c'eſt à des moyens biens différens qu'il faut avoir recours pour ranimer un corps privé de ſentiment & de ſes fonctions vitales. On s'eſt récrié, avec juſte raiſon, ſur la promptitude avec laquelle on enterre bien des Gens ; on a même porté ſes vues, juſqu'à décrire les ſignes qui indiquent la mort d'une Perſonne ; & malgré ce qu'en ont dit bien des Auteurs, j'ai vu enterrer des Gens peu d'heures après leur mort ; & combien n'y en a-t-il pas eu, qui vingt-quatre*

*heures après avoir ceſſé de reſpirer, avoient conſervé encore une bonne partie de leur chaleur naturelle, qu'on n'a pas moins deſcendus dans le tombeau ; tandis qu'on pouvoit les ſecourir & les ranimer.*

*Pauvres Humains, que vos préjugés vous ſont funeſtes ! Revenez de vos erreurs, réfléchiſſez plus ſérieuſement ſur vos propres intérêts. Hé ! quel intérêt avons-nous de plus cher que celui de veiller à la conſervation de notre vie, à celle des Auteurs de nos jours, à celle de nos Enfans, & d'une tendre Epouſe ; enfin, celle de nos Amis & de nos Concitoyens ne nous eſt-elle pas précieuſe ? Les moyens*

*indiqués dans cet Opuſcule ont déja produit de ſalutaires effets, il ne dépend que de vous d'en tirer avantage.*

*Je ſuis pour la vie, avec autant d'ardeur que de reſpect,*

*MA CHERE PATRIE,*

Votre très-dévoué ſerviteur,
JANIN.

*A Lyon, le 1^er^ Sept.* 1772.

# *AVANT-PROPOS.*

DEPUIS bien des années j'étois intimement persuadé qu'on enterroit bien des Gens, qui sous une apparence de mort, n'étoient que plongés dans un sommeil létargique, ou pour mieux dire dans un engourdissement de toutes leurs facultés vitales.

Livré au traitement des maladies des yeux depuis vingt-un ans; m'occupant de cette

partie essentielle avec toute l'attention dont je suis capable : rassemblant des Observations & des Expériences pour m'éclairer dans mes recherches : enfin, composant l'Ouvrage que je viens d'offrir au Public (*a*), j'avois été par-

(*a*) Ce Livre a pour titre : Mémoires & Observations Anatomiques, Physiologiques, & Physiques sur l'Œil, & sur les Maladies qui affectent cet organe ; avec un Précis des Opérations & des Remedes qu'il faut pratiquer pour les guérir. *in*-8. de 520 pages. A Paris, 1772, chez P. F. Didot le jeune, Quai des Augustins, à Saint-Augustin ; à Lyon, chez les Freres Périsse, rue Merciere.

conſéquent diſtrait du premier objet, quoique très-important. D'ailleurs, pour vérifier mes doutes, il eût fallu être à portée de tenter pluſieurs Expériences que j'avois médité, ſur-tout celle d'électriſer un Homme frappé de mort ſubite, ou étouffé. L'électricité me paroiſſoit d'autant mieux convenir en pareil cas, que nous avons aujourd'hui des preuves non équivoques de l'exiſtence de ce fluide chez tout ce qui reſpire : que c'eſt ce fluide qui vivifie tout être animé ; que ſans ſon ac-

tion tout tombe dans l'anéantiſſement ; que c'eſt par lui, conjointement avec l'air, que les parties irritables des corps organiſés acquiérent leur mouvement oſcillatoire ; les muſcles leur action ; les humeurs leur fluidité. En un mot, qu'il y a lieu de préſumer que le fluide électrique eſt l'agent, ou, pour mieux dire, l'ame matérielle de l'Univers ; enfin ce fluide eſt ſubordonné à l'ame intelligente du corps humain quant à la portion qui entre dans la compoſition de notre individu.

L'Electricité, dis-je, me paroiſſoit convenir pour rappeller à la vie les Perſonnes qui en étoient ſuſceptibles; parce que les Expériences Electriques ont produit des heureux effets chez bien des Gens attaqués de paralyſie complette ; il n'y a pas de doute qu'un membre ainſi paralyſé eſt dans une eſpece d'anéantiſſement ; nulle ſenſibilité, point d'action, ſans force, & d'une maigreur extrême : cette idée avoit acquis encore plus de conſiſtence depuis la découverte

que j'avois faite d'un nouveau moyen d'électriſer l'œil lorſqu'il eſt affecté de goutte ſereine, maladie qui cauſe preſque toujours une cécité parfaite, & qu'on avoit réputée mal-à-propos incurable (1).

Mais la lecture des Ou-

(a) Par mon moyen d'électriſer l'œil, j'ai eu la ſatisfaction de rétablir la vue à dix-ſept Perſonnes qui en étoient entiérement privées par une goutte ſereine aux deux yeux. Voyez à ce ſujet ce que j'en ai dit dans mes Mémoires & Obſervations, pag. 46 & 47, & ſur les ſignes qui caractériſent cette maladie, à la page 425 & ſuivantes.

vrages & des Obſervations qu'ont publiées ſur les Noyés, & la cauſe de leur mort, les célèbres *MM. de Réaumur, Pechlini, Iſnard, Dumoulin, de Villiers, de Haller, Louis, Chariſius, Champeaux, Faiſolle, Smith, la Société Bienfaiſante d'Amſterdam & autres*; me confirmerent ſur la ſolidité de mes conjectures. Il n'étoit plus queſtion que de les ſoumettre à l'Expérience & à l'Obſervation. Le haſard me favoriſa, les ſuccès de mes tentatives répondirent à mon attente, & je m'empreſ-

fai à raſſembler dans un Mémoire tout ce qui avoit rapport à un ſujet auſſi intéreſſant. J'étois prêt à le faire paroître. Mais après une mûre réflexion, j'ai penſé qu'il convenoit d'attendre, pour le publier, que j'euſſe raſſemblé un plus grand nombre de faits, afin d'étayer de plus en plus mon opinion, & rendre par-là mon travail encore plus utile.

Néanmoins pour ne pas priver plus long-temps le Public du fruit des méditations que j'avois faites à ce

ſujet, je me ſuis déterminé à donner pour le moment le précis de mon Mémoire. Précis qui ne doit être conſidéré que comme l'échaffaudage de l'Ouvrage dont il eſt l'extrait.

Je ſoumets toutes mes idées, & les moyens que je propoſe aux lumieres des Savans, & notamment à celles des Gens de l'Art; bien-loin d'avoir la vaine préſomption de vouloir les inſtruire, je les ſupplie au contraire de m'aider de leurs conſeils, & de raſſembler ſur l'objet que j'ai l'hon-

neur de leur préſenter toutes les Obſervations & les Expériences qui peuvent y avoir trait ; s'ils daignent me les communiquer, je les recevrai avec la plus vive reconnoiſſance : en en faiſant uſage dans mon Mémoire, je placerai leurs noms dans un Ecrit qui n'a été compoſé que dans l'eſpérance de pouvoir être utile à la Patrie. Si mes vœux ſont accomplis, ce ſera la plus flatteuſe des récompenſes que je puiſſe deſirer.

# RÉFLEXIONS

## PATRIOTIQUES,

## OU

## PRÉCIS D'UN MÉMOIRE

*SUR la Cauſe de la Mort ſubite & violente, dans lequel on indique les Moyens qu'il faut employer pour ſecourir les Perſonnes qui en ſont les victimes, quand même elles ne donneroient aucun ſigne de vie.*

NOTRE exiſtence eſt un bienfait de l'Etre-ſuprême : chaque individu déſire d'en prolonger le cours, mais très-peu d'hommes ont évité les écueils qui nous en-

vironnent ; cependant tous ces écueils conspirent à notre destruction, & nous vivons néanmoins avec une si grande sécurité, qu'on seroit porté à croire que nous méprisons le bonheur d'exister. Etonnante contradiction ! qui prouve la légéreté de l'homme & son peu de réflexion.

D'où peut provenir cette espece d'indifférence ? sinon de ce que chacun de nous se croit un être privilégié, qui est à l'abri des malheurs qui désolent l'humanité. Hélas ! c'est cette vaine espérance qui nous fait vivre dans la sécurité la plus parfaite, tandis qu'à chaque instant nous pouvons être précipités dans le cercueil, & ce qui est pis encore, être les témoins de l'horreur du tombeau

avant le fatal moment que la Parque tranchera le fil de notre vie.

S'il étoit beſoin pour établir cette vérité de rappeller ici de pareils malheurs, que la tradition, ou des Auteurs, ont conſignés dans leurs écrits, nous ferions frémir les ames ſenſibles, ſur-tout, ſi nous tracions le cruel réveil de ces pauvres léthargiques après avoir été deſcendus dans le caveau. A quel déſeſpoir leur ame ne doit-elle pas avoir été livrée! Abandonnés du reſte des humains; ſans ſecours, ſans eſpoir; quel état plus déplorable que celui-là? Victimes de notre précipitation, vous êtes environnés des débris de la mort; c'eſt en vain que vous portez çà & là vos pas chancelans & vos débiles

mains pour chercher l'iſſue de ces ſombres lieux. C'eſt inutilement que vous pouſſez des cris lamentables, ils ne peuvent pas venir juſqu'à nous; preſſez par la faim, ne pouvant la ſatisfaire, vous portez la fureur qu'elle vous inſpire ſur vos poignets & ſur vos bras; & malgré tous les efforts que vous faites pour ſoutenir votre miſérable vie, elle vous abandonne, elle fuit & vous devenez la victime de la mort. Fût-il jamais une fin plus triſte & plus fatale. Mais à quoi ſervent nos regrets! tirons le rideau ſur un ſpectacle plein d'horreur, & hâtons-nous de préſenter les moyens qu'il faut mettre en uſage pour prévenir une mort auſſi tragique que déplorable. La religion & l'humanité ne peuvent qu'ap-

plaudir à nos vues patriotiques.

Tout favoriſe l'exécution de ce projet; les nouvelles découvertes phyſiques, phyſiologiques & pratiques, répandent la plus grande clarté ſur l'économie animale. Si nos prédéceſſeurs euſſent connu le fluide électrique & ſes effets, s'ils n'euſſent pas ignoré la cauſe qui fait périr un homme par la ſubmerſion, &c. ils auroient pu alors avoir l'idée des moyens qu'il falloit employer pour rappeller à la vie bien des Citoyens qui ont été les victimes du préjugé de leur ſiécle. Juſques à quand les préjugés nous ſeront-ils funeſtes, & retarderont-ils les progrès des Arts utiles?

On s'eſt occupé dans tous les

temps du ſoin de faire reſpirer de nouveau les perſonnes qui avoient expiré ſous l'eau. Mais la plûpart des moyens qu'on a mis en uſage étoient plutôt nuiſibles qu'avantageux ; il étoit réſervé à notre ſiécle de faire un juſte choix des moyens propoſés, & d'établir un traitement méthodique.

Le Gouvernement qui veille à notre conſervation, a porté ſon attention ſur cet objet intéreſſant, & les inſtructions qu'il a fait publier relativement à ce ſujet, ont été exécutées & ſuivies d'un plein ſuccès (*a*).

---

(*a*) MM. les Prévôt des Marchands & Echevins de la Ville de Paris ont promis des récompenſes à ceux qui donnent des ſecours aux Noyés ; il ſeroit à ſouhaiter que toutes les Villes ſuiviſſent cet exemple.

Mais ce traitement efficace ſe borneroit-il à ſauver ſeulement les noyés? Ne peut-il pas convenir auſſi & être employé avec un égal ſuccès, pour rappeller à la vie les perſonnes étouffées, ſoit dans leur lit, ou dans une foule? De même que celles qui l'ont été par la vapeur du charbon, du ſoufre, ou du vin, lorſqu'il fermente dans les cuves; celles qui perdent la reſpiration & la vie par les exhalaiſons putrides des caveaux, des foſſes, des mines, des puits, & par la foudre. Enfin ce moyen efficace ne pourroit-il pas être ſalutaire à un grand nombre de ceux qui ſont frappés de mort ſubite; & dans bien d'autres cas? Il y a lieu de le croire, ſur-tout ſi l'on fait attention à la cauſe qui les fait

périr ; ne peut-on pas avancer qu'elle eſt preſque ſemblable à celle des noyés? Afin de s'en former une juſte idée, il eſt néceſſaire d'entrer à ce ſujet dans quelques détails.

Les expériences faites par le moyen de la machine pneumatique, prouvent d'une maniere inconteſtable que tout être vivant périt dès qu'il ceſſe de reſpirer. On a reconnu auſſi qu'un homme ſous l'eau, étoit à peu de choſe près, comme dans une machine pneumatique vuide d'air. Ce n'eſt donc pas comme on l'a cru pendant bien des ſiécles, & comme le croit encore le vulgaire, qu'un noyé perd la vie par le trop grand volume d'eau qui entre dans ſon corps, puiſqu'au contraire il ne

périt que faute de pouvoir reſpirer dans un air libre ; mais, dira-t-on, pluſieurs expériences prouvent que l'eau prend la place de l'air qui ſort du poumon lorſque l'homme veut reſpirer ſous l'eau, & rien ne prouve mieux cette intromiſſion que l'écume viſqueuſe qu'on trouve dans ſes bronches & dans ſa trachée-artere ? On répond que l'humeur écumeuſe & viſqueuſe contenue dans les bronches, & dans la trachée-artere, n'eſt que cauſe accidentelle, mais non pas cauſe déterminante de la mort : car ſi cette humeur étoit la principale cauſe de la mort des noyés, alors il ſeroit impoſſible de les rappeller à la vie, parce que la préſence de cette écume glutineuſe y mettroit un obſtacle in-

vincible. Si malgré cette humeur dans les voies de la reſpiration on a pu ranimer un noyé; donc, ce n'eſt pas la cauſe déterminante de ſa mort, mais bien de n'avoir pu reſpirer dans un air libre.

C'eſt peut-être d'après cette vérité qu'on a cherché les moyens convenables pour faire revenir les noyés de leur anéantiſſement. Les épreuves réitérées qu'on a faites avec ſuccès, ſont telles; qu'on doit les plus grands éloges aux hommes célebres qui nous ont appris à ſecourir des Citoyens qu'on ſe hâtoit autrefois d'enterrer. Un bienfait de cette nature mérite bien le témoignage de toute notre reconnoiſſance, & que les noms de leurs Auteurs ſoient inſcrits dans le temple de mémoire;

mais ce bienfait eſt encore bien plus grand, puiſqu'il peut être efficace dans bien d'autres cas qu'on n'avoit pas prévu ſuſceptibles de ſecours.

La chaîne des découvertes eſt telle qu'un chaînon conduit à un autre chaînon; mais nous ne pouvons y être dirigés que par l'analogie, & par la lumiere que répandent l'Obſervation & l'Expérience.

Le noyé, diſons-nous, meurt faute de pouvoir reſpirer. Mais l'homme étouffé par quelle cauſe que ce ſoit, n'eſt-il pas dans le même cas que le noyé. Je dis plus, la cauſe de beaucoup de morts ſubites ne proviennent-elles pas de la gêne où ſe trouvent les organes de la reſpiration, au point de

ſuſpendre leurs fonctions? Que réſulte-t-il de-là? c'eſt que l'homme ainſi affecté perd la vie, faute de pouvoir renouveller l'air contenu dans ſes poumons. De ce nombre ſont ceux qui ont une goutte remontée; ceux dont les convulſions s'étendent juſques ſur les organes de la reſpiration; ceux qui ſont ſaiſis par une forte frayeur, enfin ceux qui en rêvant pendant le ſommeil ſe trouvent dans une poſition fâcheuſe. Nous pouvons encore y joindre l'état de ceux qui ſont frappés d'appoplexie ſoit ſanguine ou ſéreuſe; d'indigeſtion, de palpitations violentes, d'un froid exceſſif, &c.

Voilà donc différents genres de morts provenans en quelque ſorte du même principe, c'eſt-à-dire,

à-dire, faute de pouvoir reſpirer. Genres de morts qui nous enlèvent annuellement une foule de Citoyens : bien loin de les ſecourir, on ſe hâte de les clouer dans un cercueil & de les enterrer. Cependant combien de ces victimes de la précipitation, ne reſpireroient-elles pas encore ſi on les eût ſecourues promptement, & qu'on eût mis en uſage les moyens convenables à leur état, & à la cauſe primigene de leur accident ?

Trouvera-t-on impoſſible de rappeller à la vie ceux qui auront le malheur de tomber dans ce triſte état ; mais le noyé qu'on retire de l'eau n'eſt-il pas ſans reſpiration, ſans pulſation, ſans chaleur ; en quoi differe-t-il des pre-

miers ? leur anéantiſſement eſt le même ; s'il eſt poſſible de faire reſpirer de nouveau un noyé, la même poſſibilité ſe trouve chez l'homme étouffé, & dans celui qui eſt frappé de mort ſubite. Ceux-ci ont même un avantage ſur le noyé, les voies bronchiques de celui-ci ſont occupées d'une humeur écumeuſe & viſqueuſe qui ne ſe trouve pas dans les autres ; par conſéquent il y a lieu de préſumer que les organes de leur reſpiration reprendront bien plus facilement leurs fonctions que chez le noyé. Le ſang de celui-ci eſt coagulé par la fraîcheur de l'eau, tandis que ce fluide n'eſt pas dans le même état chez les perſonnes étouffées ou mortes ſubitement, ſur-tout ſi on leur

donne du ſecours avant que la chaleur naturelle ſoit éteinte. Avantage que n'a pas le noyé, puiſque l'eau le refroidit très-promptement; la ſtupeur des uns & des autres peut être telle qu'il n'exiſte plus de ſenſibilité; mais le principe vital n'eſt pas détruit pour cela, il eſt ſimplement engourdi; par conſéquent ſuſceptible d'être ranimé : tout milite en faveur de ma théorie. Je la ſoumets néanmoins à l'Expérience & à l'Obſervation.

J'avoue, par exemple, que l'état d'un apoplectique frappé de mort ſubite, eſt dans une poſition plus fâcheuſe que celle du noyé; mais je trouve beaucoup d'analogie entre l'état du premier & celui d'un pendu, qui n'a pas les

vertèbres disloquées ; l'un & l'autre ont également les vaisseaux du cerveau très-engorgés : cependant on a des exemples que des pendus ont été rappellés à la vie, pourquoi les apoplectiques n'auroient-ils pas le même avantage ?

Ceux qu'une goutte remontée a suffoqués, sont selon moi dans une position plus triste encore que tous les autres ; car la cause de leur mort est toujours existante, à moins que l'état d'atonie de toutes les parties du corps n'ait dispersé l'humeur goutteuse. Mais ne seroit-il pas possible de rappeller promptement la goutte aux pieds par le moyen du cautere actuel ? & administrer ensuite les secours que nous indiquerons ci-après. Si l'homme est

mort on ne riſque rien de tenter une application de cette nature ; ſi au contraire on le rappelle à la vie, il en ſera quitte pour une brûlure, à laquelle il devra en partie ſa nouvelle exiſtence.

Quant aux perſonnes étouffées par la préſence d'un corps étranger dans l'œſophage, ou dans la trachée artere, on conçoit que le premier moyen à employer, c'eſt d'en débarraſſer ces parties, & pratiquer enſuite les ſecours convenables pour rétablir la reſpiration.

Ceux que des exhalaiſons putrides ont ſuffoqué, ont beſoin d'être débarraſſés de l'odeur infecte qui les a pénétrés. Deux moyens ſe préſentent pour y parvenir : le premier, c'eſt après les

avoir deshabillés, de les étendre ſur le carreau pour les laver avec de l'eau chaude, ou bien avec du fort vinaigre qu'on aura ſoin de faire chauffer. Le ſecond, de leur préſenter au nez des linges imbibés d'eſprit de vinaigre, & de leur en paſſer même avec la barbe d'une plume juſques dans les narines; pratiquer enſuite ce qu'il convient de faire pour les rappeller à la vie. Pendant ce temps-là, faire bouillir dans la chambre du vinaigre, avec l'attention de tenir les portes & les fenêtres fermées.

Mais quelle ſorte de ſecours donnera-t-on enſuite à tous ces infortunés? Les mêmes qu'on a employés pour rappeller à la vie les noyés. Mais avant que de dé-

crire ces moyens, il eſt eſſentiel de ſe rappeller qu'un homme noyé, étouffé, ou qui périt de mort ſubite, perd d'abord la reſpiration, la circulation ceſſe, & le fluide électrique tombe peu-à-peu dans un état d'inertie; c'eſt-à-dire que la chaleur naturelle s'éteint inſenſiblement, au point qu'un froid glacial y ſuccede (1); enfin, que le relâchement de toutes les parties muſculeuſes du corps ſuit la diminution de la chaleur; par conſéquent plus d'ir-

---

(*a*) On doit conſidérer le fluide électrique qui réſide dans notre corps comme une bougie allumée qui eſt placée dans une machine pneumatique, dès qu'on en pompe l'air, la bougie s'éteint: de même dès que l'organe de la reſpiration ceſſe ſes fonctions, le fluide électrique n'ayant plus d'aliment tombe dans l'inertie.

ritabilité dans ces parties, dès que le corps eſt froid ; elles ne peuvent en avoir que d'autant qu'il exiſte encore une chaleur interne ; ſi elle eſt éteinte en vain s'efforcera-t-on à ſouffler dans la bouche du malheureux qu'on veut ſecourir (1). Il eſt des moyens

---

(*a*) Les ſavantes recherches du célebre M. le Baron de Haller ſur les parties irritables du corps humain, nous prouvent d'une maniere évidente que toutes les parties muſculeuſes entrent en contraction dès qu'on les picote avec la pointe d'une épingle ; mais pour que l'expérience réuſſiſſe, il faut que le corps ſoit encore chaud. Le cœur, ſur-tout, eſt celui de tous les muſcles dont l'action eſt plus frappante ; dès qu'il eſt irrité par un inſtrument pointu, alors le mouvement de Syſtole & de Dyaſtole s'exécute preſque auſſi promptement, & auſſi bien que lorſque l'animal étoit en vie. Mais ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt que l'expérience réuſſit auſſi-bien lorſque le cœur eſt ſéparé

qui doivent précéder celui-ci, ſi on veut le faire réuſſir. Quelle eſt donc la marche qu'il faut ſuivre en pareil cas ? Il faut prendre l'inverſe de ce qui a cauſé la mort de l'homme qu'on veut rappeller à la vie ; ce ſeroit en vain qu'on lui donneroit du ſecours, ſi on ne s'occupe pas à retablir le mouvement de ſon fluide électrique ; on y parviendra en frottant à la fois, conſtamment & long-temps, les parties du corps avec des linges chauds, après avoir mis l'infortuné dans un lit chaud & bien couvert, avec l'attention de le placer toujours ſur

---

du corps que lorſqu'il y eſt joint ; phénomène qui n'a plus lieu dès que la chaleur naturelle eſt éteinte, ce qui prouve que le fluide électrique eſt l'agent de ce mouvement muſculaire.

le côté, & le tourner de temps en temps ſur le côté oppoſé. Mettre à ſes pieds une pierre chaude envelopée d'un linge ſec, lui ſouffler ſans ceſſe dans le nez de la fumée de tabac, en introduire auſſi par le fondement, dans les inteſtins. Si la chaleur tarde trop à ſe manifeſter, enterrez tout le corps dans des cendres qu'on aura ſoin de faire chauffer dans des chaudieres ; rempliſſez-en un bas que vous placerez au cou, & un bonnet que vous lui mettrez ſur la tête ; mais ne ceſſez pas un inſtant l'intromiſſion de la fumée du tabac dans le nez & dans les inteſtins. L'air introduit auſſi par cette derniere voie, ne peut qu'être avantageux, enfin préſentez-lui au nez de temps en temps la

vapeur d'eau de Luce, ou d'eſprit volatil de ſel ammoniac. Que vont produire ces différentes manœuvres? Le corps va ſe réchauffer par le mouvement communiqué au fluide électrique, celui-ci en irritant par ſon action toutes les parties muſculeuſes, membraneuſes, &c. va redonner à toutes les fibres un premier dégré d'oſcillation, ce mouvement ſiſtaltique augmentera en raiſon de la chaleur du corps, cette oſcillation en foulant & refoulant tous les fluides, rétablira peu-à-peu leur fluidité naturelle, & les forcera enfin à couler dans les vaiſſeaux qui les contiennent. D'un autre côté la fumée de tabac en irritant les inteſtins rétablira leur mouvement périſtaltique.

On comprend d'après cet exposé, que le jeu de cette machine hydrolique ne peut se rétablir, que d'autant qu'on remettra le premier agent matériel en mouvement. Le fluide électrique n'aura pas plutôt agi sur les solides, & ceux-ci sur les fluides, qu'ils réagiront à leur tour les uns vers les autres, cette action réciproque rétablira l'équilibre entre les solides & les fluides, alors les pulsations commenceront à se faire sentir; mais pour en augmenter l'activité, réitérez l'introduction de l'air dans les poumons. Moyen que vous devez avoir employé dès que la chaleur naturelle a commencé à se manifester.

Le jeu de l'organe de la respi-

ration ſe rétablira ſi une perſonne met ſa bouche contre celle de l'objet de vos ſoins. Il faut d'une main lui ſerrer le nez, & ſouffler peu-à-peu en augmentant toujours, afin de diſtendre les poumons.

La reſpiration rétablie, & les ſens revenus, faites-lui avaler quelques cuillerées d'eau-de-vie; ce cordial ranimera ſes forces; ayez égard à l'état du pouls; ſaignez-le ſi la néceſſité y oblige, ayez recours aux lavements de tabac, ſur-tout pour l'apoplectique; mais en tout ceci ſuivez les conſeils d'un Médecin, on ne ſçauroit l'appeller aſſez tôt, c'eſt à lui à ſaiſir les indications, & à employer les moyens ſecondaires à ceux que vous avez déja prati-

qués. Il vous ſuffit d'avoir donné une nouvelle exiſtence à un être qui auroit péri ſans votre activité à le ſecourir, laiſſez agir l'homme de l'art dont les reſſources vous ſont inconnues, un *qui proquo* pourroit nuire & repouſſer vers les ſombres bords l'objet de votre compaſſion.

Nous avons dit que les frictions & les cendres chaudes ſont capables de rétablir le mouvement du fluide électrique dans des corps inanimés ; ces deux manieres d'électriſer ont leur avantage, puiſque des ſuccès en conſtatent l'efficacité ; mais ſi on y ſubſtituoit, ou bien qu'on y joignît le jeu de la machine électrique, ne rappelleroit-on pas plus promptement à la vie un homme privé de toutes

ſes facultés vitales ? L'expérience peut ſeule décider la queſtion.

Je ne conſidere ici le jeu de la machine électrique, que comme un moyen plus actif, mais toujours relatif à l'action des frictions & des cendres chaudes. L'analogie eſt la bouſſole qui doit nous diriger ; mais il eſt abſolument néceſſaire d'avoir recours à l'Obſervation & à l'Expérience, comme les ſeules cartes qui doivent nous confirmer ou nous redreſſer ſur les erreurs du lieu que nous deſirons d'atteindre.

On ne ſera pas étonné que j'indique les cendres chaudes comme un moyen électrique, ſi on fait attention, que l'électricité d'un corps n'eſt produite que par l'impulſion ou le frottement d'un au-

tre corps contre le premier. Or les parties ignées contenues dans des cendres chaudes, doivent de néceſſité frapper ſans interruption ſur toutes les parties du corps ſoumiſes à leur action, & c'eſt peut-être là une des cauſes qui rend l'effet des cendres chaudes plus prompt que les frictions, parce que celles-ci ne peuvent avoir un dégré d'activité auſſi continu & auſſi général que les cendres dans leſquelles le corps eſt enterré.

M. Dumoulin, Médecin de Cluny, eſt le premier, à ce que je crois, qui ait fait uſage de ce moyen; il eſt vrai, d'après ſon aveu, qu'il ne l'avoit appris qu'en voyant faire des expériences ſemblables ſur des mouches qu'on avoit noyées dans cette intention;

ces

ces inſectes étoient rappellés bientôt à la vie par le moyen du ſel pilé, ou des cendres dans leſquelles on les avoit enterrées. Il comprit dès lors qu'il pouvoit tirer le même avantage de ce ſecours en faveur des perſonnes noyées. Il a vérifié la ſolidité de ſes conjectures ſur le ſujet de l'obſervation que nous rapporterons ci-après ; mais avant que de la mettre ſous les yeux du lecteur, j'ai cru qu'il convenoit de la faire précéder par une de celles qu'a publiées ſur les noyés, la Société d'Amſterdam.

## *Observation sur un Noyé rappellé à la vie.*

« A Fleſſingue (1), le 14 Oc-
» tobre 1768, à une heure & de-
» mie après midi, Jean Haſel,
» Allemand de naiſſance, âgé de
» vingt-trois ans, qui avoit ſervi
» comme ſoldat ſur la Frégate de
» guerre *le jeune Prince d'Orange*,
» étant fortement pris de vin,
» tomba du Pont de la Bourſe
» dans l'eau, où il demeura une
» demi-heure. Quand il en eut
» été retiré, il avoit les yeux fer-
» més, la bouche ouverte, le vi-
» ſage livide; il étoit abſolu-
» ment froid, ſans mouvement,

---

(*a*) Hiſtoire, & Mémoires de la Société d'Amſterdam, 1768.

» ſans ſentiment, ſans reſpira-
» tion, ſans pouls ni battement
» de cœur. On le porta dans une
» auberge, mais l'hôteſſe refuſa
» de l'y laiſſer, étant imbue du
» préjugé ſi commun, que cela
» lui étoit interdit : on fut donc
» obligé de le coucher au bas du
» perron de la maiſon voiſine
» juſqu'à ce qu'un des aſſiſtants
» eût certifié à l'hôteſſe qu'il lui
» étoit permis de le recevoir, &
» ſe fût même rendu caution pour
» les torts qu'elle craignoit, au-
» quel cas elle conſentit à le laiſ-
» ſer entrer chez elle. Il s'étoit
» paſſé encore une demi-heure
» depuis qu'il avoit été tiré de
» l'eau, & il n'avoit donné aucun
» ſigne de vie. On alluma du feu,
» auprès duquel on le mit ; on le

» deshabilla, & on lui frotta for-
» tement tous les membres avec
» des linges chauds trempés dans
» de l'eau-de-vie; au bout de trois
» quarts d'heure il sortit quelque
» écume de sa bouche; on conti-
» nua de même jusqu'à quatre
» heures, alors on lui tira neuf
» onces de sang de la jugulaire,
» & quelques minutes après il
» vomit un peu d'eau. On lui mit
» sous le nez de l'esprit de sel am-
» moniac, puis on mit en œuvre
» le fumigateur qu'on n'avoit pu
» se procurer plutôt; une quan-
» tité de fumée de tabac, ayant
» été soufflée dans son corps, il
» se fit un grouillement dans le
» bas-ventre, & il rendit encore
» un peu d'eau; ses yeux s'ouvri-
» rent enfin, & il recouvra le sen-

» timent ; on lui fit avaler un de-
» mi-verre d'eau-de-vie, dans la-
» quelle on avoit mis quelques
» gouttes d'eſprit de ſel ammo-
» niac, qu'on lui fit encore ſen-
» tir, & on reprit les frictions.
» La circulation du ſang s'étant
» fortifiée, on lui fit au bras une
» ſaignée révulſive ; ſur quoi il
» commenca à parler, & deman-
» da qu'on le laiſſât un peu dor-
» mir ; on l'étendit à cette fin ſur
» des bottes de paille juſqu'à ce
» qu'on eût obtenu la permiſſion
» de le tranſporter à l'hôpital où
» il coucha cette nuit. Il partit
» le lendemain pour Middel-
» bourg, à-peu-près rétabli, ſi-
» non qu'il ſembloit avoir un peu
» de fievre, & qu'il ſentoit quel-
» ques douleurs dans les mem-

» bres, ce qui n'étoit pas surpre-
» nant, vu les fatigues qu'il avoit
» essuyé, & les frictions qu'on
» lui avoit faites ».

*Extrait d'une Observation de Borel sur un Noyé rappellé à la vie.*

Ce n'est pas le seul noyé qu'on a ainsi rappellé à la vie, car la société d'Amsterdam, & autres Auteurs ont publié un bon nombre d'observations très-intéressantes sur ce sujet. Ce traitement étoit déja connu, mais négligé dans le dernier siecle; & cela malgré l'attention qu'avoit eu Borel, d'inférer dans un de ses ouvrages publiés en 1676, l'histoire d'un noyé qui ne fut retiré de l'eau que long-temps après y

être tombé ; on le fit reſpirer de nouveau en le plaçant dans un lit bien chaud, & en faiſant uſage d'un cataplaſme de pain rôti, humecté avec de l'eau-de-vie qu'on lui appliqua chaud ſur la région du cœur ; on renouvella ſouvent ce topique, & on lui fit des frictions ſur toutes les parties de ſon corps juſqu'à rougeur.

## *Autre Obſervation d'un Noyé qu'on a fait reſpirer de nouveau.*

« (*a*) Une fille de dix-huit ans » tomba d'une terraſſe dans la » riviere ; elle fut entraînée ſous

(*a*) M. Dumoulin, Médecin de Cluny, publia cette Obſervation dans les Annonces & Affiches, Mai 1757. MM. Iſnard & de Villiers l'ont inſérée dans leurs Ouvrages.

» une cascade, & de là sous des
» maisons, à la distance d'envi-
» ron cent cinquante pas, jusqu'à
» une Tannerie, où elle fut ar-
» rêtée par ses jupes, à un pieu
» planté sur la rive. On ignore
» le temps précis de sa chûte, &
» conséquemment celui pendant
» lequel elle peut avoir été ac-
» crochée au pieu; mais ce temps
» doit être assez long, puisque sa
» mere & la maîtresse, dont elle
» étoit domestique, la cherchoient
» depuis plus de deux heures,
» quand le Tanneur la trouva sur
» le bord de la riviere. Après
» qu'on l'eut retirée de l'eau, je
» passai par hasard, dit M. Du-
» moulin, près de la maison où
» elle étoit; &, y étant entré avec
» la foule des curieux, je la trou-

» vai étendue devant le feu. Je
» repréſentai le danger de la laiſ-
» ſer expoſée à cette chaleur ; elle
» étoit ſans mouvement, glacée,
» inſenſible, les yeux fermés, la
» bouche béante, le teint livide,
» le viſage bouffi, tout le corps
» enflé, chargé d'eau & ſans
» pouls.

» Je demandai des cendres qui
» n'euſſent point ſervi à la leſſive :
» il avoit plu tout le matin, &
» l'air étoit encore humide. Je fis
» mettre ces cendres dans des
» chaudieres ſur le feu, pour leur
» donner une chaleur convena-
» ble ; j'en fis étendre ſur un lit,
» de l'épaiſſeur de quatre doigts :
» on y coucha la noyée toute nue,
» & on la couvrit d'une pareille
» quantité de cendres ; on lui

» couvrit le cou d'un bas & la
» tête d'un bonnet garnis des mê-
» mes cendres, & on étendit sur
» elle le drap & la couverture.
» Une demi-heure s'étoit à pei-
» ne écoulée, que le pouls de la
» noyée se rendit sensible : sa
» voix revint, d'abord inarticu-
» lée ; mais, après quelques bé-
» gayemens, elle prononça ces
» mots : *Je gèle, je gèle.* Je lui
» fis prendre une cuillerée d'eau
» clairette, & je la laissai ense-
» velie dans les cendres pendant
» près de huit heures. Après ce
» temps elle en sortit rétablie en-
» tiérement, il ne lui restoit
» qu'une lassitude, qui se dissipa
» le troisieme jour ; toutes les
» eaux s'écoulerent par la voie
» des urines, l'évacuation en fut

» ſi abondante qu'elles percerent
» le lit & inonderent la cham-
» bre. Cette fille a été mariée de-
» puis ſon accident, & elle eſt
» mere de trois enfants. L'ætio-
» logie de ce phénomène, conti-
» nue M. Dumoulin, ne doit
» point ſe chercher ailleurs que
» dans les parties ſalines & ter-
» reuſes de la cendre, aidées par
» la chaleur.

» La ſurface du corps eſt cri-
» blée d'une infinité de tuyaux
» preſpiratoires, de filieres, de
» pores abſorbans; chacun de ces
» tuyaux, ou la plupart, offroit
» ſon orifice aux molécules de
» la cendre ſaline; les particules
» diſſoutes par l'eau, dont tout le
» corps étoit pénétré, au moins
» à l'extérieur, ſe mêloient avec

» chaque petite colonne, engor-
» geant les orifices des vaiſſeaux,
» la diſſolvoient, & rendoient
» ainſi, par leur action diſſolvan-
» te & irritante, le libre exerci-
» ce aux fibres vaſculaires qui ne
» pouvoient exercer l'oſcillation
» vitale : ce mouvement, il eſt
» vrai, étoit foible dans chaque
» tuyau ſéparément; mais, com-
» me il ſe faiſoit dans tous à la
» fois & dans toute la ſurface
» du corps, & qu'il pénétroit de
» proche en proche juſqu'au cen-
» tre, il occaſionna l'écoulement
» des eaux par les urines ».

Cette derniere Obſervation eſt très-intéreſſante, tant par la ſimplicité du moyen dont s'eſt ſervi M. Dumoulin pour ranimer cette fille, que par la promptitude de

ſon ſuccès. Nul autre moyen connu & conſtaté n'a produit un effet ſi prompt que celui de cet habile Praticien ; auſſi de tous les ſecours indiqués par les Auteurs qui ont travaillé ſur cette matiere, aucun n'a plus fixé mon attention que celui de M. Dumoulin : quoique je me ſois fixé à celui-ci de préférence aux autres, je ne les rejette pas pour cela ; ſouvent ils peuvent ſervir de moyens ſecondaires pour accélérer l'action, ou pour mieux dire l'effet des cendres chaudes. Je dois à ces divers moyens d'avoir rappellé très-promptement à la vie les deux perſonnes qui ſont le ſujet des Obſervations ſuivantes.

*Observation d'un Enfant étouffé qui a été rappellé à la vie.*

Une Nourrice eut le malheur d'étouffer dans son lit son nourrisson. Je traitois cette femme depuis quelques temps pour une maladie des yeux ; désespérée du funeste accident qui venoit de lui arriver, elle me fait appeller à son secours ; son mari accourt, me raconte leur triste situation ; il n'y avoit pas un instant à perdre, vu que cet homme ne pouvoit m'apprendre depuis quel temps cet enfant avoit péri : J'arrive, je trouve la petite victime dans son berceau, sans aucun signe de vie, nulle pulsation dans les artères, point de respiration, le visage livide, les yeux ouverts

& ternes, le nez plein de morve, la bouche béante ; enfin il étoit preſque froid. Tandis qu'on ſe hâtoit de chauffer des linges d'une part & des cendres de l'autre (*a*), je le fis démailloter & le plaçai dans un lit très-chaud, & ſur le côté ; on le frictionna par-tout le corps avec du linge très-fin, de crainte d'écorcher ſa peau tendre & délicate : dès que les cendres furent prêtes, je l'enterrai dedans excepté le viſage, & le plaçai ſur le côté oppoſé

(*a*) La chaleur des cendres doit être tempérée, c'eſt-à-dire un peu tiéde ; faites attention que trop de chaleur ſeroit très-nuiſible, & s'oppoſeroit à l'effet qu'on a lieu d'attendre. C'eſt par la même raiſon qu'il eſt dangereux d'expoſer près du feu les Noyés, & ceux qui ont été ſuffoqués, &c.

où je l'avois mis d'abord, & on le couvrit d'une couverture de laine. Je m'étois muni d'un flacon d'eau de Luce, je lui en préſentai au nez de temps en temps, & dans les intervalles on lui ſouffloit dans les narines quelques gorgées de fumée de tabac : à ces moyens on faiſoit ſuccéder celui de ſouffler dans ſa bouche en lui ſerrant le nez. La chaleur ſe ranima peu à peu, bientôt les pulſations de l'artère temporal ſe firent ſentir, la reſpiration devint toujours plus fréquente & plus libre, les yeux ſe fermerent & s'ouvrirent alternativement. L'enfant finit par jetter des cris en cherchant le mammelon, on le lui donna, il le prit avec avidité, & téta comme s'il ne lui fût arrivé aucun

aucun accident, moins de demi-heure de ſoins furent ſuffiſans pour rappeller à la vie ce pauvre innocent. Quoique les pulſations des artères fuſſent très-bien rétablies, & que le temps fût chaud, je laiſſai encore, pendant trois quarts d'heure, ſous les cendres le petit malade, on l'emmaillota enſuite; un ſommeil doux y ſuccéda, il ne ſurvint aucun accident, l'enfant eſt encore plein de vie & de vigueur.

Il me ſeroit difficile de dépeindre le déſeſpoir dans lequel étoit cette Nourrice lorſque j'arrivai chez elle, encore moins de pouvoir décrire l'excès de joie dans lequel elle ſe livra, lorſqu'elle vit ſon nourriçon rappellé à la vie. Que les larmes qu'elle ver-

ſoit dans ce moment étoient délicieuſes ! elles ſuccédoient à des larmes d'amertume & de douleur.

Combien d'enfants étouffés, & bien d'autres perſonnes, auroient pu par ce moyen être conſervés à l'Etat & à leur famille? Et malheureuſement ce ne ſont pas les ſeules dont la Société eſt privée : l'exemple ſuivant en eſt une preuve.

## *Obſervation d'un Pendu rappellé à la vie.*

Un jeune homme éperduement amoureux, & déſeſpéré de l'infidélité de ſa maîtreſſe, attenta à ſa vie. Il ſe pendit dans ſa chambre ; une chaiſe, ſur laquelle il étoit monté pour s'accrocher, &

qu'il culbuta enſuite avec ſes pieds, fit aſſez de bruit pour être entendu de l'étage au-deſſous. La mere inquiete de ce bruit, appelle à différente fois ſon fils, mais inutilement ; elle monte, frappe à la porte qu'elle trouve fermée la clef en-dedans, elle fait des efforts pour l'ouvrir ; enfin elle fait ſi bien qu'elle l'enfonce. Quel ſpectacle ſe préſente aux yeux d'une mere, ſon fils pendu & ſans vie ! Munie d'un couteau, elle ſoutient d'un côté le corps du malheureux, tandis que de l'autre main elle coupe la corde, & porte tout de ſuite ce déſeſpéré dans ſon lit ; elle s'empreſſe de lui ôter le reſte de la fatale corde, & fait tous ſes efforts pour le rappeller à la vie

en lui préſentant au nez des eaux ſpiritueuſes ; tous ces ſecours deviennent inutiles : heureuſement qu'un ami de la maiſon arrive. Il ne fut pas plutôt mis dans la confidence de l'événement ſiniſtre qui venoit d'arriver, qu'il vint me chercher (*a*). Dès que nous fûmes arrivés, mon premier ſoin fut d'indiquer les frictions avec des linges chauds, humectés d'eau-de-vie tiede ; on deshabilla promptement l'objet de nos ſoins, on le plaça ſur le côté, & bientôt tout le corps fut couvert de linges en mouvement qui le frot-

(*a*) Je ne m'occupe pas à décrire dans quel état eſt un Pendu, ſa figure hideuſe n'eſt que trop connue, ſans qu'il ſoit beſoin de la rappeller ici.

toient de toutes parts, tandis qu'on s'occupoit d'un autre côté à faire chauffer des cendres dans des chaudieres, & des pierres dans le feu pour mettre aux pieds du jeune homme, on mit en uſage la fumée de tabac qu'on dirigea dans le fondement & dans les narines; on lui préſenta au nez, de temps en temps, de l'alkali volatil : plus d'un quart-d'heure s'écoula ſans voir naître la moindre lueur d'eſpérance; ce fut alors qu'on l'enterra dans les cendres, mais auparavant on lui donna un lavement fait avec une décoction de feuilles de tabac; on continua les fumigations par le nez, & de lui ſouffler de temps en temps dans la bouche en lui pinçant le nez. Cette opération

étoit la plus difficile à faire à cauſe de l'avancement de ſa langue qui revenoit en avant dès qu'on ceſſoit de la contenir. Néanmoins notre conſtance au travail fut ſuivie d'un plein ſuccès. La chaleur ſe rétablit, les pulſations des artères temporales ſe firent ſentir, trente-cinq minutes après l'uſage des cendres, le viſage devint moins livide, la langue moins avancée; la reſpiration ne fut pas plutôt rétablie que je ſaignai le malade du bras droit, je lui répétai la ſaignée demi-heure après; dès-lors il reprit l'uſage de ſes ſens; il prononça d'abord des mots mal articulés, mais un vomiſſement abondant, qui lui ſurvint, dégagea l'organe de la parole, & la tête, dont il ſe plai-

gnoit beaucoup avant cette évacuation.

Cependant, quoiqu'il fût dans un aſſez bon état, je lui conſeillai de reſter ſous les cendres pendant trois heures; il y tranſpira beaucoup & urina peu : on lui fit avaler d'abord quelques cuillerées de vin d'Alicante, mais quand le pouls fut fort & vigoureux, il ne fut nourri qu'avec des bouillons légers, qu'on continua pendant trois jours. On lui guérit la contuſion qu'avoit produit le ſerrement de la corde, par le moyen des compreſſes trempées dans de l'eau-de-vie camphrée. Enfin nous apprimes de lui le ſujet de ſon déſeſpoir, & le repentir qu'il avoit d'avoir attenté à ſa vie. Sa ſanté s'eſt ré-

tablie peu à peu, mais il a reſſenti long-temps une laſſitude & des douleurs de tête, accompagnés de tintemens d'oreilles, qui n'ont été diſſipés que par l'uſage répété des purgatifs, & d'un bon régime.

Que de jeunes foux qui ont ſuivi l'horrible exemple du ſujet de cette obſervation, euſſent peut-être été guéris de leur fureur ſi on les eût rappellés à la vie! Sans doute qu'ils en auroient ſenti tout le prix après une telle cataſtrophe; mais quel qu'eût été leur retour vers la vertu ou vers le vice, il n'eût pas moins été utile à la Société d'apprendre de leur bouche quel étoit l'auteur qui avoit cherché à les détruire: la Juſtice alors auroit pu diriger

ſon glaive ſur le coupable, & auroit évité de faire couler le ſang de l'innocent. Nous n'avons que trop d'exemples, de pareilles mépriſes. Que l'humanité ſeroit heureuſe ſi c'étoit la derniere!

Les obſervations que nous venons de rapporter prouvent évidemment la poſſibilité de rappeller à la vie non-ſeulement les noyés; mais encore les perſonnes étouffées & les pendus. Ce qui doit nous faire concevoir des eſpérances flatteuſes ſur les ſuccès des ſecours à adminiſtrer aux perſonnes frappées de mort ſubite, ou par tout autre accident.

Il n'eſt pas douteux qu'il n'y ait bien des maladies mortelles, mais il en eſt auſſi qui ne le ſont pas. Qu'une perſonne, par exem-

ple, soit malade par quelle cause que ce soit, sans qu'il y ait de putridité dans les humeurs, ni d'altération dans les viscères; affoiblie par des excès, car il en est de plus d'une espèce, exténuée par le dégoût qu'elle a à prendre de la nourriture, ou par son obstination à en user, qu'il lui survienne une syncope, sans que sa garde s'en apperçoive; l'action vitale étant trop affoiblie chez elle, qu'en résultera-t-il si elle n'est secourue promptement? L'organe de la respiration cessera de faire ses fonctions, la circulation n'aura plus lieu, & la chaleur naturelle ne tardera pas à s'éteindre. Il en sera de même chez ceux qui ont une maladie inflammatoire: car, pour répri-

mer la phlogoſe & la fievre, on aura de néceſſité, recours à des ſaignées répétées, à une diete ſévère, moyens qui, trop long-temps continués, diminuent les forces, & produiſent un état d'atonie par la diſſipation du fluide électrique, & des ſucs nutritifs.

Si une défaillance ſurvient, elle peut produire ici le même effet, que dans l'exemple précédent; on jugera à la ſimple inſpection que l'une & l'autre perſonne ſont expirées, on ſe diſpoſera à les enſevelir, au lieu d'employer les ſecours qui peuvent être efficaces pour les ranimer. On ne peut douter, que ſi on eût négligé de les pratiquer ſur ceux qui font le ſujet des Obſervations précédentes, que la putréfaction ne ſe fût

bientôt emparée de leurs corps, tandis qu'on les a retirés du tombeau.

Je n'admets que deux causes générales qui peuvent nous priver de la vie. La premiere, la perversion ou putridité totale des humeurs. La seconde, la destruction de quelque viscere ou organe principal, ou bien une grande lésion dans ces parties, enfin l'embarras où elles peuvent être par quelle cause que ce soit. Je conclus de-là, que toutes les fois qu'une de ces causes n'a pas lieu, il est possible de faire respirer de nouveau un homme qui a perdu le jeu des organes de sa respiration.

Or, on conçoit d'après ce principe : principe que je me réserve

de démontrer dans le Mémoire dont cet Opuſcule n'eſt que le précis. On conçoit, dis-je, qu'on a eu grand tort d'enſévelir bien des gens, les uns qui avoient été frappés de mort ſubite, les autres étouffés, ceux-là noyés, &c. d'autant plus que leur corps étoit très-ſain & jouiſſoit avant leur accident de la meilleure ſanté.

Je puis donc dire hautement, & ſans crainte d'être démenti; que le trop de précipitation a été funeſte à ces infortunés; ſi quelqu'un en doute encore, qu'il ſe rappelle les faits que j'ai rapportés ci-deſſus, auxquels j'aurois pu en ajouter une foule d'autres qu'ont publiés des Auteurs célèbres; je me ſuis réduit à ceux-ci, parce qu'ils ſont ſuffiſans pour

étayer mon opinion. Que de témoins vivans dépoſent en ſa faveur ! en faut-il davantage pour convaincre les incrédules?

Il s'agit maintenant d'examiner s'il ne ſeroit pas poſſible de calculer à-peu-près la valeur du temps qui s'eſt écoulé, depuis le moment qu'une perſonne qui a été frappée de mort ſubite pendant la nuit, a ceſſé de reſpirer, à celui du moment où on l'a trouvé ſans ſigne de vie. Si on peut y parvenir, on pourroit alors mieux indiquer le degré d'activité néceſſaire qu'il faut employer pour la ranimer.

Il faudroit pour cela avoir des tables très-exactes, dans leſquelles on trouveroit tous les degrés de chaleur par leſquels paſſe un hom-

me du moment de ſa mort juſqu'au plus bas degré de refroidiſſement. Le lieu le plus convenable pour ces ſortes d'expériences & dreſſer ces tables, ſont les Hôpitaux ; on y réuſſira en faiſant uſage d'un bon Thermomètre de Réaumur, qu'on appliquera ſur le côté gauche dès l'inſtant de la mort, marquer enſuite de demi-heure en demi-heure les degrés de diminution de chaleur, & continuer ainſi juſques au plus bas degré de refroidiſſement ; répéter cette expérience, la combiner de toutes les manieres, la faire ſur des ſujets de tout âge, de tout ſexe & en différentes ſaiſons ; marquer l'état du ciel & de la température de l'air. Enfin préférer des ſujets les moins exténués, & avoir

attention de les laiſſer ſous leurs couvertures.

Quoique cette maniere de connoître le temps qu'un homme eſt dans ſon état d'anéantiſſement puiſſe avoir ſon avantage, à la rigueur on peut s'en paſſer. L'exemple du noyé dont parle Pechlini, qui avoit été ſeize heures ſous l'eau & qu'on rappella à la vie, eſt trop frappant pour ne nous pas faire concevoir les plus heureuſes eſpérances de pouvoir ſecourir un homme mort ſubitement.

Le temps pour le ſommeil eſt réglé en général chez les hommes d'environ huit heures, ainſi cet homme ne pourra jamais être auſſi froid ni ſon ſang auſſi condenſé, que devoit l'être celui du

ſujet

ſujet dont parle cet Auteur; ſi celui-ci a pu être rappellé à la vie, malgré qu'il ſe fût écoulé ſeize heures de ſubmerſion, à plus forte raiſon celui qui a péri dans ſon lit peut être ranimé.

Que le degré de froideur d'un homme en cet état, ne ſoit point un prétexte pour ne pas le ſecourir. Si un corps compacte, maſſif, & ſi peu élaſtique qu'eſt le marbre, eſt ſuſceptible d'être échauffé par le frottement, combien à plus forte raiſon ne doit-on pas attendre d'un pareil expédient ſur le corps humain; celui-ci eſt bien plus électrique que cette pierre, par conſéquent plus facile d'y rappeller ſa chaleur naturelle. L'eſpérance du ſuccès doit augmenter notre activité & notre

perſévérance. Ne perdons pas de vue qu'il y a eu des noyés qui n'ont donné ſigne de vie qu'après cinq ou ſix heures de travail ; n'eſt-on pas bien dédommagé de ſes peines par la douce ſatisfaction d'avoir pu renouer en quelque ſorte le fil de la vie d'un homme, que les ciſeaux de la Parque avoit preſque coupé.

Je ne puis cependant diſconvenir qu'il exiſte bien des cauſes de mort ſubite, qui mettront un obſtacle invincible au ſuccès des ſecours qu'on pourra donner aux perſonnes qui en ſeront atteintes. Par exemple, celles qui auront un polipe dans le cœur, ou tout autre cauſe mortelle. Mais alors cette mort ſubite aura été précédée d'un mal-aiſe, de palpita-

tions, &c. qu'éprouvent ceux qui en ſont affectés; par conſéquent ces ſortes de maladies ſe manifeſtent par des ſymptômes auxquels on ne peut ſe méprendre. Mais auſſi combien de morts ſubites cauſées par des indigeſtions, par des ſyncopes, par la gêne des organes de la reſpiration à la ſuite d'une frayeur, ou d'un rêve fatigant & horrible, & de tant d'autres cauſes qui ne ſont pas mortelles, mais qui le deviennent par la négligence à ſecourir les perſonnes qui ſe trouvent dans une ſi triſte ſituation? Si les morts ſubites ſont ſi fréquentes, ſi elles frappent tant de perſonnes, qui avant de ſe coucher jouiſſoient d'une bonne ſanté, ne les attribuez qu'à des ſimples effets qui ont produit

un très-grand malheur, mais qui n'eſt pas irréparable; tout dépend de vos ſoins, & de votre vigilance.

D'après cet expoſé, & l'analogie qu'ont la plûpart des morts ſubites avec les ſuffocations, la ſubmerſion, &c. on doit ſentir, mais un peu tard à la vérité, qu'en rappellant à la vie un noyé, on auroit dû porter les mêmes ſoins ſur ceux qui avoient péri par des cauſes à-peu-près ſemblables. De cette découverte à l'autre il n'y avoit qu'un pas à faire. Pourquoi avoir tant tardé à le franchir?

Tout prouve que l'échelle des vérités exige que, pour parvenir au ſommet, on parcoure tous les échelons dont elle eſt formée. C'eſt ce qui retarde les progrès des Sciences & des Arts. Mais telle eſt la

gradation que la nature s'eſt plû à preſcrire à l'eſprit humain, à laquelle il eſt aſſujetti, & qu'il ne peut franchir ſans s'expoſer à s'éloigner & manquer d'atteindre ſon but.

Avant que de finir cet Opuſcule, je vais mettre ſous les yeux du Lecteur quelques traits hiſtoriques relatifs à notre objet, qui feront connoître les reſſources de la nature & notre négligence à la ſeconder.

*Obſervations ſur deux Perſonnes qu'on a cru mortes, qui ont joui d'une bonne ſanté pluſieurs années après cet évènement.*

M. Gayot de Pitaval, rapporte dans ſon huitieme volume des Cauſes célebres, deux faits très-

intéreſſans. Dans l'un, il y eſt queſtion d'une Dame qui fut enterrée vivante, qu'on retira heureuſement du tombeau.

Dans l'autre, d'une Demoiſelle qui donna des ſignes de vie lorſqu'on la portoit au Cimetiere.

Le premier exemple eſt frappant par deux principales circonſtances. La premiere, par l'eſpace de trente-ſix heures qui s'étoient écoulées depuis l'inſtant où cette Dame étoit tombée en létargie, à celui où elle a été ſecourue. La ſeconde, qu'elle ait pu revenir à la vie après avoir été enterrée pendant plus de douze heures. Cela prouve que la nature ſeconde aiſément notre activité & nos ſoins. Il ne dépend donc que de nous de profiter

des reſſources qu'elle nous offre.

*Obſervation ſur une Demoiſelle qui donna des ſignes de vie dans le moment qu'on alloit l'enterrer.*

On a vu à Verſailles en 1732, un fait à-peu-près ſemblable à celui de la fille dont parle M. Gayot de Pitaval. Une Demoiſelle âgée d'environ dix-huit ans, eut après une maladie de quelques jours, une léthargie qui ſuſpendit toutes ſes facultés vitales. Les parens perſuadés qu'elle étoit morte, firent préparer ſon cercueil. Par l'inattention du Menuiſier la biere ſe trouva trop courte. Néanmoins on y plaça la jeune fille en preſſant vivement ſon corps de tou-

tes parts ; enfin on finit par la clouer dedans. Les vingt-quatre heures de son prétendu décès ne furent pas plutôt révolues que les Prêtres arrivent ; le Convoi se met en marche, des personnes du même sexe & à-peu-près du même âge que celle qui étoit dans le cercueil, portent le corps.

Elles s'apperçoivent d'un mouvement de la biere ; effrayées, elles la jettent à terre & prennent la fuite. La foule des Curieux augmente ; on ouvre le cercueil, d'où l'on retire cette Demoiselle qui respiroit encore ; on la porta chez ses parens ; elle fut bientôt rétablie, & a vécu en bonne santé plusieurs années après cet événement.

⁂

## *Obſervation ſur un Religieux enterré vivant.*

On mande tout récemment de Clermont en Auvergne, un fait qui mérite de trouver place dans ce précis.

Un Minime qu'on crut mort à la ſuite d'une maladie, fut enterré vingt-quatre heures après.

Heureuſement pour lui, que des ames pieuſes vinrent faire leurs prieres dans cette Egliſe. Des gémiſſemens, des ſoupirs, des cris plaintifs ſe font entendre : on ne ſe douta pas d'abord d'où ils pouvoient venir ; ce ne fut qu'après bien des pourſuites & d'attentions à écouter, qu'on s'apperçut que la voix ſortoit du ſouterrain.

On avertit les Religieux, qui

s'empreſſerent d'ouvrir le caveau, dans lequel ils trouverent leur Confrere debout & plein de vie; on le tranſporta ſur le champ dans le lieu convenable à ſon état.

### *Obſervation ſur un Cardinal diſſéqué vivant.*

Rappellerons-nous ici la triſte fin du Cardinal de Spinoſa? malade depuis quelques-temps à la ſuite de bien des chagrins. Il tombe en ſyncope; on le croit mort, on s'empreſſe de l'ouvrir pour l'embaumer. Les poumons étoient à peine découverts qu'on s'apperçoit que ſon cœur palpite, & cet infortuné revenu à lui, eut aſſez de force pour porter la main juſques ſur le ſcalpel du Chirurgien qui le diſſéquoit, pour le

repouſſer ; mais il n'étoit plus temps, le coup mortel étoit porté. Voilà le funeſte effet de la précipitation, du peu de vigilance & de l'ignorance où étoit la Chirurgie ſous le règne de Philippe II. Le célèbre Veſale, tout ſavant qu'il étoit, tomba dans une ſemblable mépriſe.

Que d'exemples de pareille nature n'aurois-je pas à rapporter s'il en étoit beſoin : je me borne à ceux-ci ; car de tous côtés on en entend raconter qui font frémir l'humanité ; malgré cela, on ne cherche pas à y remédier. Il ſeroit temps d'y mettre ordre ; chaque homme eſt trop précieux à l'Etat, pour qu'on les ſacrifie de la ſorte, & c'eſt les ſacrifier que de ne pas les ſecourir.

Pour hâter cette heureuse révolution, il faudroit distribuer dans toutes les Paroisses des instructions sur les moyens à employer pour rappeller à la vie ceux qui en sont susceptibles. Empêcher qu'on n'enterre personne avant deux fois vingt-quatre heures révolues, & qu'auparavant on fasse usage des moyens qu'on aura indiqués.

Pour rendre ces instructions salutaires, il faudroit que l'expérience eût confirmé les différens moyens à employer. On ne peut constater leur efficacité, que d'autant qu'on les aura éprouvées à différentes fois. Le moyen d'y parvenir, seroit que le Gouvernement donnât des ordres pour qu'on fît ces sortes d'épreuves sur

des criminels condamnés à la mort; c'eſt ſur eux que de pareilles tentatives doivent ſe faire. Ce ne ſeroit pas la premiere fois qu'on auroit fait des Expériences ſur de pareilles gens: ils ſont trop heureux d'éviter par-là une mort certaine, tandis qu'ils ont l'eſpérance d'en revenir & d'obtenir leur grâce.

Pour remplir l'objet de ces Expériences, il faudroit les faire par la vapeur du charbon, du ſoufre, des exhalaiſons putrides; par l'Expérience de Leide ou forte commotion électrique, & autres cauſes qui ſont ou paroiſſent être ſuſceptibles de ſecours.

Voilà le ſeul moyen d'avoir promptement un Corps de Doctrine ſur ce ſujet; alors on connoîtroit la quantité des poſſibles,

& la nature des moyens à employer dans tel ou tel cas, de préférence à d'autres moins efficaces.

Au reste, en tout ceci, je n'ai d'autres vues que le bien de l'humanité, & d'empêcher qu'une mort anticipée ne nous enleve annuellement une foule de Citoyens utiles, dont la perte est irréparable. Je m'estimerai heureux si mes souhaits sont exaucés, & si des plumes plus savantes que la mienne tracent le sentier que je n'ai fait qu'indiquer; leur travail & leurs veilles sont infiniment plus précieuses à la Patrie, que celles d'un sujet qui n'a que la bonne volonté de la servir.

FIN.

B 7557